

Le système d'Agrégation

L'agrégation qui représente l'un des fondements du Plan Maroc Vert, est un modèle novateur d'organisation des agriculteurs autour d'acteurs privés ou d'organisations professionnelles à forte capacité managériale. C'est un partenariat gagnant-gagnant entre l'amont productif et l'aval commercial et industriel qui permet notamment de dépasser les contraintes liées à la fragmentation des structures foncières tout en assurant aux exploitations agrégées de bénéficier des techniques modernes de production et du financement et d'accéder au marché intérieur et extérieur.

Avantages de l'Agrégation :

Le choix de l'agrégation comme mode privilégié pour la mise en œuvre des projets du Plan Maroc Vert a été dicté par les cinq raisons suivantes :

- L'agrégation constitue une solution attractive et compétitive d'extension du périmètre agricole face à une offre limitée du foncier en milieu rural.
- Optimiser le lien entre le marché, l'amont productif et toute la chaîne de valeurs à travers les compétences de l'agrégateur en matière de connaissance de marchés et le lien logistique à coût compétitif entre la production et le marché de destination.
- Généraliser les bonnes techniques moyennant les équipes d'encadrement mobilisées par l'agrégateur, d'une part et les unités de production en propre gérées par l'agrégateur et constituant des plateformes de démonstration, d'autre part.
- Permettre aux petits exploitants d'accéder au financement à travers les possibilités de financement direct des exploitants par les banques sur la base des contrats d'agrégation et/ou les avances et les intrants octroyés par l'agrégateur aux agrégés.
- Partager les risques entre l'agrégateur et les agrégés du fait que le risque de la production est principalement pris en charge par les agrégés, alors que le risque de la commercialisation est principalement pris en charge par l'agrégateur. Le recours à des assurances adaptées permet de juguler ces risques par les deux partis.